

Cadastre	Superficie réelle	Surface de plancher max.	Surface imp. et emprise max.
...	300 m ²	160 m ²	150 m ²

Cote altimétrique NGF de référence du TN moyen : 90.50 m

LEGENDE REGLES D'URBANISME

Lot à bâtir, zone de construction		Entrée privative non close	
Zone de construction en limite, sur un seul niveau : H < 4 m		Espace planté privatif	
Plantation de haie mixte		Végétation conservée	

LEGENDE BORNAGE ET TOPOGRAPHIE

90.50	Altitudes terrain naturel avant travaux, rattaché NGF
.90.50	Altitudes et pentes projetées de la voirie <-- 0.5 %
	Alvéole technique regroupant les coffrets de branchements aux réseaux : Eaux usées, Eau potable, Eaux pluviales, Irrigation, Electricité, Telecom.
9.80	Cote périmétrique projetée
	Lampadaire éclairage commun
	Mur bahut H=0.80 surmonté de grille/grillage rigide H=1 m.
	Mur plein H=1.80 en ceinture d'alvéole et arbre d'entrée

NOTA : PLAN PROVISOIRE AVANT BORNAGE ET TRAVAUX VRD.
 • Les cotes et superficie ne seront définitives qu'après bornage.
 • Les références de Cadastre ne seront définitives qu'après la division.
 • Mentions altimétriques et pentes du projet données à titre indicatif.
 • Indications VRD susceptibles d'être modifiées pour raisons techniques.

ECHELLE 1: 200

Dossier n° 9773

Septembre 2021

